



Déploiement des zones à faibles émissions mobilité en Auvergne Rhône-Alpes

Webinaire à l'attention des collectivités

Jeudi 3 juin 2021 de 9h à 12h

La qualité de l'air est un enjeu de santé publique prioritaire pour les Français. Même si les concentrations de polluants atmosphériques ont globalement baissé depuis 20 ans, certaines zones du territoire français ne respectent pas les seuils de concentrations maximales (contentieux national et européen) et plus largement l'exposition chronique de la population reste souvent significative tout au long de l'année dans une grande partie de nos villes. Ainsi les impacts d'une mauvaise qualité de l'air représentent un coût élevé pour la société (48 000 décès prématurés et de l'ordre de 100 milliards d'euros par an).

Parmi les secteurs d'activités à l'origine de cette situation, on retrouve le transport. Il représente une part importante des émissions d'oxyde d'azote et de particules fines et parmi ses différentes formes, l'usage d'un véhicule ancien reste souvent le plus polluant. Un dispositif à l'attention des collectivités, destiné à restreindre la circulation des véhicules les plus polluants et reposant sur les vignettes crit'air, a ainsi été mis en place en 2015 et renforcé en 2019 par la LOM les zones à faible émission mobilité.

En Auvergne Rhône-Alpes, deux collectivités ont déjà mis en place de tels dispositifs réglementaire (article 86 de la LOM) et plusieurs autres se sont engagées dans des études d'opportunités dans le cadre de leur PCAET (article 85 de la LOM).

En rassemblant toutes les collectivités concernées qu'elles soient obligés ou volontaires, ce webinaire a pour vocation de présenter et partager différents retours d'expériences, allant de la réalisation des études d'opportunités, en passant par les études techniques pour finir par leur mise en œuvre opérationnelle dans le cadre de ZFE-m. .

Ce webinaire s'inscrit dans le cadre de la déclinaison de la stratégie eau air sol de l'État en Auvergne Rhône-alpes, il est réalisé en partenariat avec l'ADEME, ATMO et le Cerema et son nouveau dispositif des Conférences Techniques Territoriales.

Programme

Les interventions

Les intervenants

<p><i>Accueil</i> <i>9h00 - 9h10</i></p>	<p>Présentation du webinaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DREAL Auvergne-Rhône-Alpes • Cerema • Atmo
<p><i>Contexte</i> <i>9h10 - 9h25</i></p>	<p>Rappel historique et tour d'horizon des initiatives européennes et françaises</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ADEME Auvergne-Rhône-Alpes
<p><i>Réglementation</i> <i>9h25 - 9h45</i></p>	<p>Présentation du cadre réglementaire ZFEm</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
<p><i>La démarche</i> <i>9h45 - 10h00</i></p>	<p>ZFEm : Présentation de la démarche et des différentes étapes du processus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cerema • ATMO AuRA
<p><i>Ressources, outils et méthodes</i> <i>10h – 10h50</i></p>	<p>Comment appréhender l'état de la qualité de l'air ? Présentation des fiches territoriales « diagnostic qualité de l'air pour l'élaboration des plans d'actions air »</p> <p>Comment caractériser le parc local et les trafics ?</p> <p>Comment évaluer les impacts sur les trafics et sur la qualité de l'air ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ATMO AuRA • Cerema
<p><i>Retours d'expériences</i> <i>10h50 - 11h55</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • ZFEm de la métropole lyonnaise • ZFEm de la métropole grenobloise • ZFEm de la métropole clermontoise 	<ul style="list-style-type: none"> • Métropole de Lyon / ATMO AuRA • Grenoble Alpes Métropole / ATMO AuRA • Clermont Auvergne Métropole / Cerema (sous réserve)
<p><i>Clôture</i> <i>11h55 - 12h00</i></p>	<p>Suites et ateliers</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DREAL Auvergne-Rhône-Alpes • Cerema